

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

saïson estivale 2025

Commune : L'EPINE

Plage : SAINT JEAN SUD (La Cabane)

085000907

Contrôle sanitaire Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Classement de
la qualité de l'eau

2024



Catégories

- ★★★★ Excellente / Excellent / Geldbuße / Multa
- ★★★ Bonne / Good / Gut / Bueno
- ★ Suffisante / Sufficient / Genügend / Bastante bien
- Mauvaise / Poor / Bad / Malo
- N Nouvelle baignade en attente de classement
- ⚠ Données insuffisantes pour calculer un classement

Surveillance sanitaire 2025

Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement

Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade

High bacteriological quality water

Wasser von guter bakteriologischer Qualität

Water van goede bacteriologische kwaliteit

Agua de buena calidad bacteriológica

Résultats du
contrôle sanitaire

Date du prélèvement

Heure du prélèvement

Qualification du
prélèvement

Affichage sur site

Fréquentation lors du plv

Température de l'air

Température de l'eau

Transparence

Coloration de l'eau

Escherichia coli

Entérocoques

04 juin 12:45	27 juin 08:10	16 juil 09:40	24 juil 16:25	29 juil 09:05
Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
absence	maj	présence	maj	maj
nulle	faible	nulle	faible	nulle
°C 18,0	°C 18,9	°C 18,5	°C 21,0	°C 18,3
°C 18,5	°C 20,7	°C 19,7	°C 21,0	°C 20,4
- normale	- anormale	- anormale	- anormale	- anormale
- normale	- normale	- normale	- normale	- normale
UFC/100mL <15	UFC/100mL <15	UFC/100mL <15	UFC/100mL <15	UFC/100mL <15
n/(100mL) <15	n/(100mL) <15	n/(100mL) <15	n/(100mL) <15	n/(100mL) 15

Qualification
d'un prélèvement
d'eau de mer

Résultats des analyses d'Escherichia coli (UFC/100mL)		
Bon	Moyen	Mauvais
100		1000
Résultats des analyses d'entérocoques intestinaux (UFC/100mL)		
Bon	Moyen	Mauvais
100	370	1000

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice de la Santé Publique
et Environnementale
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Denis REDEGER